

**Joël LEROI - Philippe WALD - Fabrice REYNAUD**  
**Arnaud AYACHE - Fabien TOMMASONE – Marie CASES**

12 av. du gal Gallieni – BP215  
92002 Nanterre la Défense

Tel 01 41 37 65 30  
contact@huissierweb.com  
<https://leroi-associes.com>

6 place Tristan Bernard  
75017 Paris

VENECH  
**PROCES VERBAL  
DE CONSTAT**



**JEUDI VINGT TROIS MARS DEUX MILLE VINGT TROIS**

**A LA REQUETE DE :**

La société CREDIT LOGEMENT, Société Financière, Société Anonyme au capital de 1.259.850.270 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro B 302 493 275, SIRET 30249327500044, dont le siège social est situé 50 boulevard de Sébastopol, 75003 PARIS, agissant poursuites et diligences de son Directeur Général domicilié en cette qualité audit siège ;

**SUR LA REQUISITION DE :**

Maître Séverine RICATEAU représentant la SELARL SLRD AVOCATS, Avocate au Barreau des Hauts de Seine, demeurant 95 avenue de Paris, 92320 CHATILLON (Tel : 01 46 12 02 90 - Palais Nanterre 782 - ;

**M'AYANT EXPOSE :**

**Que poursuivant la saisie immobilière d'un bien immobilier appartenant à Monsieur [REDACTED]**

Agissant en vertu :

D'un commandement valant saisie immobilière signifié en date du 08/03/2023

Et des articles R322-1 à 322-3 du Code de Procédure Civile d'exécution,

**Et en l'absence de paiement intégral des sommes dues dans le délai de 8 jours imparti à**

Monsieur [REDACTED]

**Qu'il convient de procéder à la description du bien immobilier sis :**

2 place de la Libération Escalier A Etage 1 - Porte G 92320 CHATILLON



## **DEFERANT A CETTE REQUISITION :**

Je Fabrice REYNAUD, huissier de Justice et commissaire de Justice, associé de la SARL LEROI & ASSOCIES, titulaire de deux offices d'huissiers de justice et de commissaires de justice près les cours d'appel de Paris et de Versailles, exerçant en l'office de Nanterre, 12 avenue du général Gallieni,

## **JE ME SUIS RENDU CE JOUR**

2 place de la Liberation

Escalier A - Bâtiment B - Etage 1 - Porte G

92320 CHATILLON

## **OÙ ÉTANT J'AI PROCÉDÉ AUX CONSTATATIONS SUIVANTES :**

occupant le local, et conformément aux articles L142-1, L322-2 et R322-1 du Code des Procédures Civiles d'Exécution, deux personnes témoins majeurs et d'un diagnostiqueur qui ne sont ni à mon service ni au service du créancier.

## **CONVOCATION**

Malgré une convocation, le propriétaire ne s'est pas présenté

## **LOCALISATION DU BIEN**

L'appartement est situé au 1<sup>er</sup> étage gauche de l'Escalier A

PHOTOS DE LA RUE



1.



2.



3.

### **SUPERFICIE DU BIEN**

J'ai chargé le technicien d'effectuer les mesures et les diagnostics nécessaires

### **CONDITIONS D'OCCUPATION DU LOGEMENT**

Les lieux ne sont pas occupés

WENCH

## OBSERVATIONS GÉNÉRALES SUR LE BIEN

### SÉJOUR

L'**accès** s'effectue par une porte d'entrée en bon état, de couleur marron, ouverture battant simple, extérieur verni, intérieur verni, serrure monopoint, barre de seuil.

Le **sol** est recouvert de parquet à l'état neuf, de couleur beige.

Les **plinthes** sont en bois peintes en bon état, de couleur blanche.

Les **murs** sont recouverts de peinture en bon état, de couleur blanche.

Le **plafond** est recouvert de poutres apparentes à l'état neuf.

L'**éclairage naturel** de la pièce est assuré par deux fenêtres en bon état, ouverture battant double, châssis bois, double vitrage.

Pour les **éléments d'équipement**, je relève :

- un interphone non vérifié
- un convecteur électrique non vérifié



1.



2.

WENCH

## PIÈCE À USAGE DE CHAMBRE

L'**accès** s'effectue par une porte simple en bon état, de couleur blanche, ouverture battant simple, avec une poignée à bec de cane en métal, extérieur peint, intérieur peint, 1 verrou.

Le **sol** est recouvert de parquet en bon état, de couleur beige.

Les **plinthes** sont en bois peintes en bon état, de couleur blanche.

Les **murs** sont recouverts de peinture en bon état, de couleur blanche.

Le **plafond** est recouvert de poutres apparentes en bon état.

L'**éclairage naturel** de la pièce est assuré par un châssis vitrés en bon état.

Pour les **éléments d'équipement**, je relève :

- un convecteur électrique non vérifié



1.



2.

VENCH

## COIN CUISINE

L'accès s'effectue par une baie libre en bon état.

Le sol est recouvert de parquet en bon état, de couleur beige.

Les plinthes sont en bois peintes en bon état, de couleur blanche.

Les murs sont recouverts de peinture en bon état, de couleur blanche.

Le plafond est recouvert de poutres apparentes en bon état.



1.

## SALLE DE BAIN

L'accès s'effectue par une porte simple en bon état, de couleur blanche, ouverture battant simple, avec une poignée à bec de cane en métal, extérieur peint, intérieur peint, barre de seuil, 1 verrou.

Le sol est recouvert de carrelage en bon état, de couleur grise.

Une partie des murs est recouverte de peinture en bon état, de couleur blanche. Une autre partie des murs est recouverte de carrelage en bon état, de couleur blanche.

Le plafond est recouvert de poutres apparentes en bon état.

Pour les éléments d'équipement, je relève :

- une cabine de douche en état d'usage (une barre de douche en état d'usage, un pare douche en état d'usage, un mitigeur en état d'usage, un flexible en bon état )
- un ballon d'eau chaude non vérifié
- un meuble lave-main en bon état
- un WC sur pied en bon état (une cuvette en bon état, un abattant en bon état, un mécanisme de chasse d'eau en bon état )



1.



2.

## SYNDIC DE COPROPRIÉTÉ

Immobilière Cavalier, à Fontenay-aux-Roses aux Roses

## DIAGNOSTICS

J'ai chargé le technicien d'effectuer les mesures et les diagnostics nécessaires

De tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de constat sur 12 pages pour servir et valoir ce que de droit.



Fabrice REYNAUD  
Commissaire de Justice